

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 31/03/2020

Lancement de la plateforme de jeuxaider.gouv.fr – Réserve civique COVID-19

Pour faire face collectivement à la crise sanitaire, le président de la République a appelé les Français à "inventer de nouvelles solidarités". Pour que chacun puisse prendre sa part de cette mobilisation générale des solidarités, le Gouvernement a lancé le 23 mars 2020 la Réserve-civique-Covid19, un espace d'engagement ouvert à tous.

L'objectif est de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps au bénéfice des plus démunis et des plus vulnérables.

Comment ça fonctionne ?

La réserve civique est une plateforme de mise en relation entre des structures qui ont identifié des besoins dans quatre domaines précis :

1. Aide alimentaire et d'urgence ;
2. Garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
3. Lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
4. Solidarité de proximité : courses de produits essentiels, pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés) ;

et des bénévoles qui se portent volontaires.

Ces 4 missions sont réalisées dans le respect des règles de sécurité sanitaire, définies en lien avec le ministère de la Santé. Ainsi, les associations et les collectivités organisent leurs actions de façon à garantir scrupuleusement les distances de sécurité (au moins 1 mètre entre chaque personne, bénévoles comme bénéficiaires) et font respecter les règles de sécurité sanitaire (gestes barrières, lavage de mains très régulier, etc).

En outre il est formellement interdit aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes atteintes d'une maladie chronique de s'engager dans une mission dès lors que celle-ci nécessite une rupture de confinement. Elles peuvent s'engager pour les missions réalisées à distance (lien avec les personnes isolées par téléphone, par exemple).

Vous êtes volontaire ?

Pour rejoindre la Réserve Civique, inscrivez-vous sur la plateforme jeuxaider.gouv.fr

Dans le département des Alpes-Maritimes aussi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous connecter régulièrement pour voir les mises à jour des missions proposées.

**Bureau
de la communication
interministérielle**